

**Note de politique générale accompagnant le budget 2017 du CPAS**

## Contexte général du budget 2017 du CPAS

Nous commencerons cette note de politique générale par un retour sur l'année écoulée. En effet, même si dans le cas spécifique du CPAS d'Oupeye les informations plus détaillées sont reprises dans le rapport social présenté au Conseil conjoint, nous pouvons tout de même citer ici un certain nombre d'éléments importants annoncés dans la note budgétaire de 2016 et qui resteront importants pour le budget 2017.

Comme pour les années précédentes, de nombreuses réunions budgétaires ont rythmé l'année 2016. En effet, suite à la fermeture de Chertal et l'obtention d'une aide de la Région wallonne permettant de compenser en partie les pertes de recettes, nous avons travaillé de concert avec la commune afin de rentrer respectivement un budget en équilibre au global et un budget en équilibre à l'exercice propre. L'ensemble de ces budgets seront désormais soumis à l'approbation du Centre régionale d'aide aux communes (CRAC). Les entités consolidées, dont le CPAS fait partie, doivent eux aussi contribuer à l'effort. Nous avons donc établi un plan pluriannuel. Le présent budget 2017 est conforme à ce qui a été approuvé par le Conseil et par le CRAC en termes notamment du montant de la dotation communale et de la politique du personnel fidèle au plan d'embauche.

Comme vous le savez, la réforme fédérale des allocations d'insertion sortait ses premiers effets concrets au 1<sup>er</sup> janvier 2015 et ceux-ci se sont également fait sentir en 2016. Tout au long de l'année 2016, nous avons donc absorbé les demandes supplémentaires liées à des exclusions chômage. Celles-ci semblent désormais se stabiliser. En juin 2016, pour l'actualisation du plan de gestion, nous avons en notre possession des données reflétant de façon plus certaine l'impact des exclusions chômage pour notre Centre que ce qu'elles ne l'étaient en 2015. En concertation avec la commune, nous avons donc défini une évolution de la dotation communale qui les prendrait en compte. Dans un souci de sécurité et pour faire face à des mesures non prévues actuellement et ayant des impacts financier en matière d'aides sociales, la Commune maintient un fonds de réserves qui nous est dédié. Le présent budget vous est donc présenté à l'équilibre avec une dotation communale de 3.360.883,13€. Il faut également souligner que, contrairement à 2015, aucune compensation fédéral n'a à ce jour été signifiée à notre Centre pour 2016.

Malgré un contexte budgétaire difficile, les missions régaliennes ont été menées de façon scrupuleuse : maintien de l'enquête sociale pour les aides chauffages du CPAS, maximisation de l'utilisation des subsides, maintien de rapports sociaux établissant l'état de besoin de qualité,... Les services permettant d'offrir une aide à domicile pour des personnes fragilisées ont été maintenus ainsi que l'ensemble des services sociaux au sens large (service sociale général, service d'insertion sociale et professionnelle, service logement, cellule énergie, activités de la maison de quartier). En 2017, nous continuerons à mener ces différents défis à bien. En outre, nous développerons notre service médiation de dettes, qui pourra à partir du 1<sup>er</sup> janvier prendre en charge les règlements collectifs de dettes, et nous mettrons en place le service de l'épicerie sociale. Ce dernier projet va nous permettre de diversifier notre obligation d'aide alimentaire aux familles défavorisées et de proposer à certains ménages un soutien différent de la simple distribution de tickets alimentaires. En

collaboration avec le C.P.A.S. d'Herstal, nous proposerons ainsi gratuitement des aliments fraîchement mis en conserve par la conserverie d'Herstal. Nous proposerons également des denrées et des fournitures provenant de surplus de nos entreprises locales, permettant ainsi d'éviter le gaspillage tout en proposant aux familles des biens de première nécessité qu'ils n'auraient pu que difficilement obtenir. De plus, ce projet est assorti d'un projet d'éducation à la consommation afin que les personnes aidées puissent retrouver une certaine indépendance.

En 2016, différentes modifications de législations fédérales ont directement concerné le CPAS à savoir la généralisation des mesures P.I.I.S. (projet individualisé d'intégration sociale), ainsi que l'accueil de candidats réfugiés reconnus mais ne disposant pas de logement. Les implications de ces différents changements législatifs ont également été gérées efficacement par les services et les impacts financiers de ceux-ci sont intégrés dans le présent budget.

Nous noterons également que, malgré un contexte de travail de plus en chargé, le plan d'embauche, ou plutôt de diminution de possibilité d'embauche, a été cette année encore respecté. En 2017, celui-ci prévoit le remplacement ou la désignation de plusieurs personnes à savoir : un travailleur social en chef, un directeur de crèche, un agent administratif mi-temps, un tuteur énergie, ainsi qu'un agent épicerie sociale mi-temps. Tel que prévu dans le plan d'embauche, le transfert des deux aides ménagères mi-temps aura lieu dans le second semestre 2017. Nous maintenons également dans ce budget les renforts vacances pour les services des aides à domicile et des ouvriers pour le service de l'IDESS.

Nous insisterons également sur les projets transversaux qui continueront à être menés : le plan de cohésion sociale avec les actions menées à la Maison de quartier, l'ancrage communal avec la poursuite de la création de logements pour familles nombreuses, l'arrivée d'un nouveau minibus, qui a notamment pu être financé par la Région wallonne puisque nous avons fait l'effort d'optimiser la gestion des articles 60 et avons pu en affecter un supplémentaire à notre I.D.E.S.S., la relocation du rez-de-chaussée commercial entièrement remis en état suite à l'incendie, ainsi que la finalisation de la seconde maison d'urgence. En 2017, ces différents projets seront poursuivis. Nous y ajouterons également la création de l'épicerie sociale, les travaux de réaménagement et de modernisation de la crèche du CPAS ainsi que des travaux économiseurs d'énergie dans le cadre de Renowatt et l'étude de l'optimisation de la gestion de l'espace de la ferme Christophe.

Par ce budget, nous souhaitons veiller à la pérennisation des services tout en faisant preuve de la rigueur nécessaire pour faire face à la situation économique actuelle.

Dans un souci de transparence, nous avons repris, ci-après, les principaux tableaux et graphiques vous permettant d'avoir une idée globale de la situation du centre.

**Bilan des services**

Boni/Mali par service sur base du budget initial			
Service	Recettes	Dépenses	Boni/mali
Administration générale	€ 239.658,68	€ 1.621.540,31	-€1.381.881,63
Patrimoine privé	€ 3.601	€ 3.900	-€ 299
Agriculture et sylviculture	€ 9.600		€ 9.600
Service de coordination sociale		€ 183.467,07	-€ 183.467,07
Médiation de dette	€ 14.685,60	€ 61.559,89	-€ 46.874,28
Commission fourniture énergie et eau	€ 385.575,80	€ 426.792,25	-€ 41.216,45
Autres actions sociales	€ 18.848,00	€18.848,00	€ 0,00
Coordination des soins à domicile		€ 200,00	-€ 200,00
Aide sociale	€ 1.847.226,11	€ 3.275.729,45	-€ 1.428.503,34
Etablissement pour enfants	€ 406.308,29	€ 587.662,85	-€ 181.354,56
Action en faveur de la jeunesse été solidaire			€ 0,00
Aide en milieu ouvert		€ 51.145,69	-€ 51.145,69
ILA	€ 170.468,50	€ 180.727,70	-€ 10.259,2
Recettes/dépenses non ventilables	€ 74.618,90	€ 153.068,12	-€ 78.449,22
Service Aides familiales	€ 875.970,94	€ 1.099.289,18	-€ 223.318,24
Repas à domicile	€ 301.527,98	€ 325.768,57	-€ 24.240,59
Dépannages urgents	€ 175.832,60	€ 251.964,60	-€ 76.132
Service de nettoyage	€ 31.096,89	€ 47.246,79	-€ 16.149,9
Biotélévigilance			
Autres services, aide aux familles	€ 33.010,77	€ 50.905,18	-€ 17.894,41
Réinsertion socioprofessionnelle	€ 567.685,23	€ 745.102,21	-€ 177.416,98
Insertion sociale	€ 77.792,60	€ 87.741,16	-€ 9.948,56
Habitations sociales	€ 100.000,00	€ 17.691,51	€ 82.308,49
Habitations personnes âgées	€ 61.251,91	€ 28.421,91	€ 32.830
Logement de transit et d'insertion	€ 10.500,00	€ 9.530,00	-€ 970
<b>Total</b>	<b>€ 5.405.259,8</b>	<b>€ 9.228.302,44</b>	<b>-€ 3.823.042,64</b>

Recettes/dépenses générales 009	€ 3.581.685,64	€ 301,00	€ 3.581.384,64
Fonds 029	€ 241.658,00		€ 241.658,00
Exercices antérieurs			
<b>Total</b>			<b>€ 3.823.042,64</b>

<b>Balance</b>	<b>€ 0</b>
----------------	------------

Commentaires

Le mali des services est compensé par les exercices antérieurs, le fonds spécial de l'action sociale et la part communale reprise au 009 des recettes générales.

L'intervention communale 2017 s'élève à un montant de 3.360.883.13€ soit 36,42% du budget du CPAS.

Les recettes de prestations et de subsides ne compensent pas le mali des services . Nous pouvons en tirer comme constat que les services restent insuffisamment subsidiés.

## 1. Présentation de nos budgets

Nos budgets du service ordinaire et du service extraordinaire sont présentés dans le respect des dispositions de la circulaire budgétaire relative à l'élaboration des budgets 2017 des communes et des CPAS de la région wallonne.

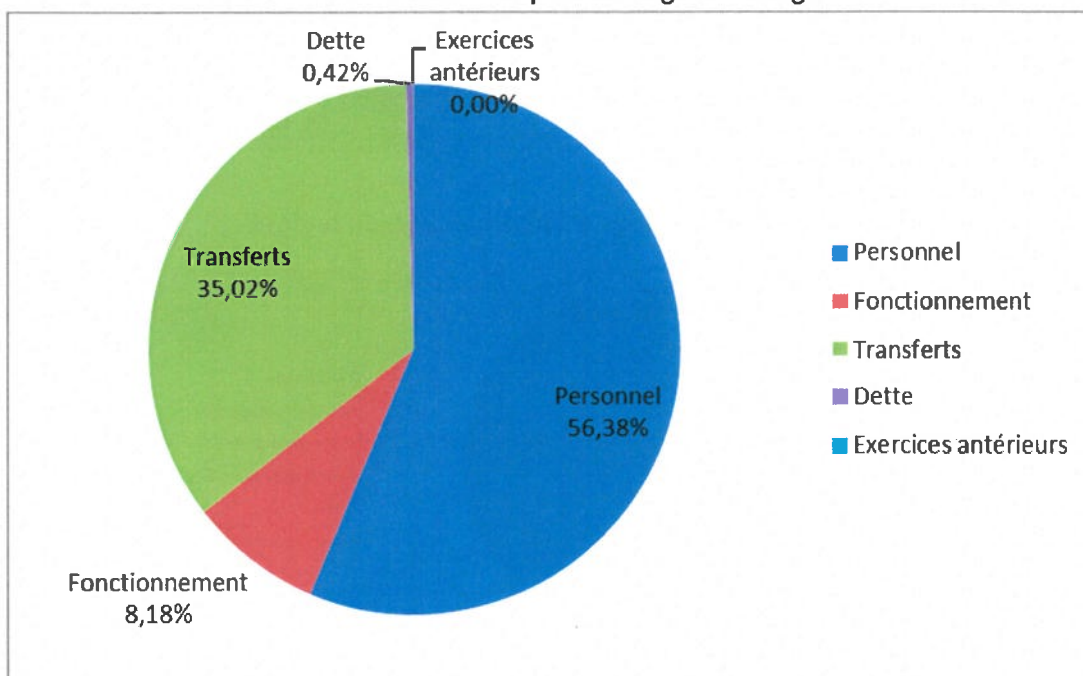
### a. Budget du service ordinaire de l'exercice 2017

#### i. Dépenses ordinaires

- Par fonction en euros

Fonctions	en euros
Personnel	€ 5.203.050,00
Fonctionnement	€ 754.883,00
Transferts	€ 3.231.806,64
Dette	€ 38.863,80
Exercices antérieurs	€ 0
<b>TOTAL</b>	<b>€ 9.228.603,44</b>

- Par fonction en pourcentage du budget



- Le personnel

Le bien-être au travail du personnel est une préoccupation constante, c'est pourquoi nous avons lancé une étude des risques psycho-sociaux dont les pistes d'amélioration devraient nous être soumises dans le courant 2017.

Les dépenses du personnel tiennent compte :

- d'une indexation de 0 % en 2017 ;
- du taux de cotisation communiqué par l'O.N.S.S.A.P.L. ;
- des augmentations liées aux évolutions de carrière ;
- des primes pour l'assurance collective soins de santé ;
- de la cotisation au service social collectif du CPAS ;
- du financement de la pension des mandataires gérée en synergie avec la commune.

- Les dépenses de transfert

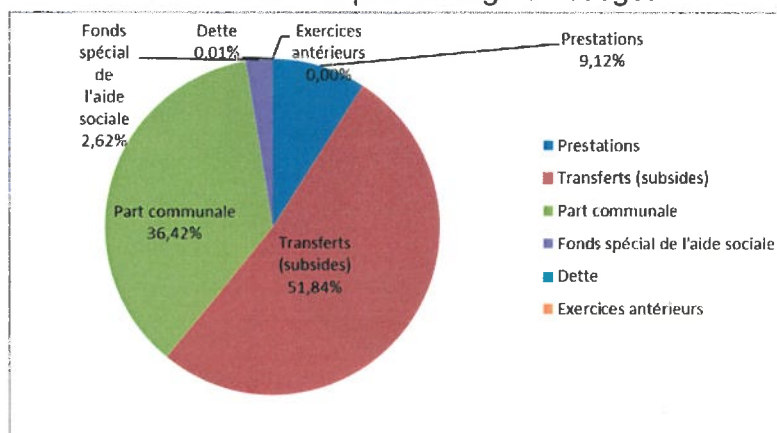
Les dépenses de transfert représenteront 35 % en 2017 soit : 3.231.806,64€

## ii. Recettes ordinaires

- Par fonction en euros

Fonctions	en euros
Prestations	€ 841.351,00
Transferts (subsidés)	€ 4.783.908,80
Part communale	€ 3.360.883,13
Fonds spécial de l'aide sociale	€ 241.658,00
Dette	€ 802,51
Exercices antérieurs	€ 301
<b>TOTAL</b>	<b>€ 8.395.743,31</b>

- Par fonction en pourcentage du budget



L'intervention financière communale a dû être sollicitée à hauteur de 3.360.883,13 €.

Le montant du Fonds spécial de l'aide sociale (RW) est de 241.658,00 €.

b. Budget du service extraordinaire de l'exercice 2017

**i. Dépenses**

Investissements	€ 382.996,00
Prélèvements	€ 0,00
Exercices antérieurs	€ 0,00
<b>Total</b>	<b>€ 382.996,00</b>

Le programme des achats et travaux extraordinaires reprend les éléments suivants :

- L'aménagement de la crèche et du local bébé ;
- L'amélioration énergétique du bâtiment du C.P.A.S. via le projet Renowatt ;
- L'étude de la réhabilitation de la ferme Christophe ;
- Achat de petit matériel.

**ii. Recettes**

Transferts	€ 303.596,00,00
Investissements	€ 0,00
Prélèvements	€ 79.400,00
Exercices antérieurs	€ 0,00
<b>Total</b>	<b>€ 382.996,00</b>

La subvention communale extraordinaire s'élève à 64.000€

<b>Balance budget extraordinaire</b>	<b>€ 0,00</b>
--------------------------------------	---------------

**En conclusion**

Ce budget du service ordinaire et extraordinaire pour l'exercice 2017 montre notre volonté de mener une politique de grande rigueur compte tenu de la situation budgétaire actuelle mais en maintenant l'accomplissement de nos missions sociales.

Nous tenons à remercier Madame le Directeur général, Madame le Directeur financier et tous les agents des services du CPAS pour leur investissement au quotidien.

Oupeye, le 21 novembre 2016.



La Présidente du CPAS

Cindy CAPS